



6

Motion

La Chambre des Députés

- Estimant qu'une information complète sur toutes les aides étatiques, les subsides, les subventions et bonifications est indispensable afin de permettre au plus grand nombre de personnes possibles de bénéficier des avantages liés au logement ;
- Considérant que cette information ne peut être garantie que si elle est accessible et proche des bénéficiaires susceptibles ;
- Notant que les services d'aide au logement sont actuellement concentrés dans la Ville de Luxembourg ;
- Estimant que la décentralisation des services publics correspond parfaitement à une réforme administrative efficace,

invite le Gouvernement

- A prévoir l'instauration de bureaux d'information en matière de logements (et autre) dans les différentes régions du pays ;
- A doter les services d'aide au logement du personnel nécessaire permettant de liquider les aides dans des délais raisonnables.

Mars Di Bartolomeo

N. Zammit

Jos Schauer

DELVAUX-STEHRER